

## Plus de 700 propriétaires accompagnés gratuitement en 2022 pour réhabiliter leur logement !

Afin d'éviter que les propriétaires payent des audits énergétiques à prix fort quand ils peuvent être gratuit dans le cadre du PIG Départemental ou payer en partie par la Région dans le cadre de Rénov Occitanie !!!

Le **Programme d'Intérêt Général** Départemental (PIG) a été lancé en 2019 et prendra fin en décembre 2023. Destiné aux propriétaires occupants à faibles revenus\* ou à tous propriétaires bailleurs, ce dispositif s'inscrit à la fois dans l'objectif national de sobriété énergétique tout en favorisant un **habitat plus décent et confortable**.

\*Sur une partie du département, Oc'teha propose également un accompagnement pour les hauts revenus dans le cadre du dispositif régional **Rénov Occitanie**. Les propriétaires concernés peuvent bénéficier d'un audit énergétique moyennant 90 euros.

### Plus de 2000 ménages renseignés en 2022

En 2022, plus de 2000 ménages ont ainsi été renseignés et 702 projets de rénovation ont été accompagnés. Ce qui représente environ 14 Millions d'euros de travaux engendrés et plus de 7 Millions d'euros de subventions distribuées.

### Un accompagnement technique et gratuit

Piloté par l'Etat, le Département de l'Aveyron et l'Anah, ce dispositif permet aux propriétaires (de résidence principale ou de logements destinés à la location) de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit ainsi que d'aides financières pour les travaux.

Oc'teha, qui a été choisi pour suivre et animer le PIG sur l'ensemble du département (hors agglomérations de Rodez, Millau et Aubrac Carladez et Viadène) peut **réaliser un audit énergétique gratuitement** et accompagne les propriétaires sur toutes les subventions existantes (Ma prime Rénov', Ma prime Rénov' Sérénité, CEE, collectivités, caisses de retraite...).

### Des subventions qui couvrent jusqu'à 80% du montant des travaux !

Si des propriétaires souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier...), n'hésitez pas à les rediriger vers Oc'teha ! D'autant que l'accompagnement dans le cadre du PIG est gratuit !

Dès le démarrage de leur projet, les propriétaires peuvent se renseigner en contactant directement **l'équipe Oc'téha, 31 avenue de la Gineste 12000 Rodez, tél : 05.65.73.65.76, email : contact@octeha.fr**

Ou lors des **permanences réparties sur le territoire** :

AUBIN : 3ème mercredi – Mairie - 13 h 30 à 15 h 30

BARAQUEVILLE : 2ème Mercredi - Cté Cnes - 9 h 00 à 11 h 00

(6 permanences par an en Février, Avril, Juin, Aout, Octobre et Décembre)

BELMONT-SUR-RANCE : 3ème mardi - Mairie - 10 h 00 à 12 h 00

BOZOULS : 1er jeudi – Mairie - 9 h 00 à 10 h 00

CAMPAGNAC : 4ème mardi – Mairie - 9 h 00 à 11 h 00

CAMARES : 3ème mardi - Immeuble Tixier - 13 h 30 à 15 h 30

CASSAGNES-BEGONHES : 3ème vendredi – Mairie - 9 h 00 à 10 h 00

(4 permanences par an en Janvier, Avril, Juillet et Octobre)

CORNUS (Com com) : 1er mardi, 1 mois sur 2 (février, avril, juin, août, octobre, décembre) --  
10 h 00 à 11 h 00

NANT (Mairie) : 1er mardi, 1 mois sur 2 (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre) --  
10 h 00 à 11 h 00

DECAZEVILLE : 1er mercredi- 31 Rue Cayrade 10 h 00 à 12 h 00

ESPALION : 4ème vendredi – Mairie - 8 h 30 à 10 h 00

ENTRAYGUES : 4ème vendredi – Mairie -11 h 00 à 12 h 00

FLAGNAC : 3ème mercredi – Mairie - 10 h 30 à 11 h 30

LAISSAC : 1er mardi - Centre Social - 9 h 00 à 11 h 00

NAUCELLE : 2ème Mercredi-Cté Cnes - 9 h 00 à 11 h 00

(6 permanences par an en Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre)

REQUISTA : 2ème jeudi - Bercaïl - 9 h 00 à 11 h 00

RIGNAC : 2ème mardi - Cté Cnes - 9 h 00 à 10 h 00

RIEUPEYROUX : 2ème mercredi - Mairie - 10 h 00 à 12 h 00

SAINT GENIEZ D'OLT : 3ème mardi - Centre Social - 9 h 00 à 11 h 00

SAINT-ROME-DE-TARN : 2ème mardi- Mairie- 10 h 00 à 11 h 00

SAINT-SERNIN-SUR-RANCE : 4ème mardi – Mairie - 10 h 00 à 12 h 00

ESPALION : 4ème vendredi – Mairie - 8 h 30 à 10 h 00

SEVERAC D'AVEYRON : 2ème mardi - Maison des Services - 9 h 00 à 11 h 00

ARVIEU (Mairie) : 3ème jeudi, 1 mois sur 2 (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre)  
-11 h 00 à 12 h 00

SALLES-CURAN (Mairie) : 3ème jeudi, 1 mois sur 2 (février, avril, juin, août, octobre, décembre)  
-11 h 00 à 12 h 00